



**PROCES-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DU 12 DÉCEMBRE 2022  
Séance d'ouverture du Budget Primitif 2023**

sous la présidence de Monsieur Alain PICHON,  
Président du Conseil Départemental de la Vienne

Secrétaire de séance : Joëlle PELTIER

La réunion s'est tenue à l'Hôtel du Département de la Vienne à Poitiers.

Ouverture de la séance à 9 h 34.

Les membres ci-après étaient présents et ont constitué le quorum à la réunion du Conseil Départemental :

- **Brigitte ABAUX**, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la commission Habitat, Logement
- **Sandrine BARRAUD**, Conseillère Départementale
- **Isabelle BARREAU**, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la commission Tourisme, Attractivité
- **Gilbert BEAUJANEAU**, Vice-Président, Président de la commission Routes, Mobilités
- **Bruno BELIN**, Conseiller Départemental Délégué, Président de la commission Culture, Événementiel
- **Marie-Jeanne BELLAMY**, Conseillère Départementale
- **Rose-Marie BERTAUD**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Action Sociale, Enfance, Famille
- **François BOCK**, Conseiller Départemental
- **Catherine BOURGEON**, Conseillère Départementale
- **Anthony BROTTIER**, Conseiller Départemental
- **Valérie CHEBASSIER**, Conseillère Départementale
- **Henri COLIN**, Vice-Président, Président de la commission Education, Collèges, Université, Bâtiments
- **Benoît COQUELET**, Vice-Président, Président de la commission Insertion, Emploi, Pôles Economiques

- **Valérie DAUGE**, 1ère Vice-Présidente, Présidente de la commission Personnes Agées, Personnes Handicapées
- **Guillaume DE RUSSÉ**, Président Délégué, Président de la commission Financements Union Européenne, Etat, Région et Grands Projets
- **Marie-Renée DESROSES**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Ressources Humaines, Moyens Généraux
- **Ludovic DEVERGNE**, Conseiller Départemental
- **Claude EIDELSTEIN**, Vice-Président, Rapporteur Général du Budget, Président de la commission Finances
- **Aline FONTAINE**, Conseillère Départementale
- **Jean-Olivier GEOFFROY**, Conseiller Départemental
- **Francis GOMEZ**, Conseiller Départemental
- **Florence HARRIS**, Conseillère Départementale
- **Gérard HERBERT**, Conseiller Départemental
- **Alain JOYEUX**, Conseiller Départemental
- **Jean-Louis LEDEUX**, Vice-Président, Président de la commission Agriculture, Ruralité
- **Pascale MOREAU**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Aménagement du Territoire
- **Jérôme NEVEUX**, Conseiller Départemental
- **Lydie NOIRALT**, Conseillère Départementale
- **Joëlle PELTIER**, Vice-Présidente Déléguée, Présidente de la commission Climat et Développement Durable
- **Gérard PEROCHON**, Conseiller Départemental
- **Alain PICHON**, Président du Conseil Départemental
- **Benoît PRINÇAY**, Conseiller Départemental
- **Séverine SAINT-PÉ**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Aménagement et Inclusion Numériques
- **Grégory VOUHÉ**, Conseiller Départemental

Les membres ci-après étaient absents :

- **Anne-Florence BOURAT**, Vice-Présidente Déléguée, Présidente de la commission Santé
- **Pascale GUITTET**, Vice-Présidente, Présidente de la commission Jeunesse, Sport, Citoyenneté
- **Sarah RHALLAB**, Conseillère Départementale
  
- **Sybil PÉCRIAUX**, Conseillère Départementale Déléguée, Présidente de la commission Relations Internationales, était en visioconférence.

**Alain PICHON** : Merci de vous installer. Quelques mots en introduction de cette grande semaine, mes chers collègues. La semaine consacrée au budget s'ouvre à nous, elle va être dense, mais vous y êtes habitués, jusqu'à vendredi. Un excellent budget cette année encore : 511 M€, à peu près équivalent à celui de l'an passé. C'est néanmoins un véritable équilibre, une ambition très forte pour consolider nos trois grandes priorités : les solidarités, la jeunesse et le développement durable du territoire. Un grand merci à tous pour votre engagement, aux Vice-présidents et à toutes les équipes dans les commissions, aux collaborateurs et un merci particulier pour Claude et les services puisqu'effectivement, il y a beaucoup de comptes et de chiffres.

Premièrement, un budget qui confirme la grande place du Département au cœur des solidarités. Deux tiers de notre budget vont aux solidarités (277 M€), avec des évolutions budgétaires considérables à l'intérieur de ces sommes importantes, avec des dépenses sociales en hausse constante. Je vous rappelle : 13 M€ en 2022 d'augmentation des dépenses de solidarité, 10,5 M€ cette année qui vont être proposés sur ce budget. 23 M€ d'augmentation des solidarités sur ces deux années, c'est colossal et c'est une vraie volonté.

Dans le domaine de l'autonomie : 7 M€ de revalorisation, particulièrement sur les salaires des métiers du médicosocial. La grosse part pour le Ségur de la santé, mais vous le savez, nous en avons beaucoup discuté.

En ce qui concerne le handicap : 3 M€ de plus avec des évolutions qui vont continuer à avancer sur les états généraux du handicap, quelque chose qui est très bien pris par les personnes avec qui nous travaillons, les personnes touchées, les associations. Cela nous permet aussi d'enclencher une nouvelle dynamique avec les associations, les partenaires, les usagers, cela fait partie de nos grandes ambitions puisque nous en parlons souvent : intégrer les usagers dans les processus pour qu'ils soient plus près de nos équipes, pour qu'il y ait plus d'efficacité et plus de relations humaines. C'est quelque chose de très important. Un programme d'action va voir le jour, chère Valérie, tu travailles dessus avec tes services, Marion et Marine pour que les choses avancent le plus vite possible.

Dans le secteur de la protection de l'enfance : 4 M€ de plus. Vous voyez aussi quelque chose de très important avec la loi Taquet. Nous faisons des efforts consentis – ce sont des choix – sur la prévention afin de prévenir les placements des plus jeunes.

En matière d'insertion, le Département n'est pas en reste. Benoît, Karine et toute l'équipe Vienne Emploi Insertion travaillent beaucoup. La revalorisation subie du RSA que nous avons assumée et nous devons faire du cousu main avec nos bénéficiaires du RSA, Vienne Emploi Insertion s'y emploie tous les jours. Un travail dans la proximité, dans le détail, mais c'est essentiel pour que nos bénéficiaires du RSA retrouvent du travail. Pour beaucoup, le travail, c'est la dignité, vous le savez bien, c'est essentiel. Entre 800 et 900, c'est la baisse sur le nombre de bénéficiaires du RSA sur cette année, c'est important. Il y a peu, nous avons mis en place le SPIE (Service public d'insertion et d'emploi) pour être toujours plus près de nos demandeurs d'emploi, de nos bénéficiaires du RSA. Ce budget traduit effectivement une volonté très forte de demeurer aux côtés des plus fragiles, d'aider les habitants de la Vienne à surmonter les moments difficiles avec ces différentes crises que nous traversons actuellement. Il y en a malheureusement beaucoup.

Un point important sur ce budget confirme notre ambition pour la jeunesse. La politique jeunesse est le deuxième budget de la collectivité avec 32 M€ cette année. Un volet éducation avec le Plan collèges, mon cher Henri, porté à 185 M€ sur le mandat. C'est

colossal et ce sont aussi des investissements nécessaires pour que notre jeunesse puisse travailler dans de bonnes conditions et, en même temps, la rénovation énergétique fait partie de nos priorités. Actuellement, nous y sommes absolument sensibles. Nous y sommes sensibles depuis longtemps, mais encore plus avec ces crises liées à l'énergie. Nous sommes, la Vienne, le premier territoire numérique éducatif de Nouvelle-Aquitaine, sur tout le département de cette grande région. Nous travaillons aux côtés de l'Éducation nationale pour faire de la Vienne un territoire de réussite et d'épanouissement pour les jeunes au niveau du numérique éducatif, la voie pour aller encore plus vite, encore plus loin et encore plus fort pour nos jeunes, et nous en sommes très fiers. Un grand merci à Henri et Jérôme et aux services. Seuls dix départements ont été choisis sur notre territoire national et c'est quelque chose d'exceptionnel, pas forcément toujours très simple à gérer, mais nous y arrivons petit à petit.

Nous avons un nouveau Conseil départemental des jeunes (CDJ) avec une équipe renouvelée, dynamique, sachant que l'ancienne équipe avait fait du très, très bon travail. Nous avons bien avancé. Valérie et Pascale sont à l'œuvre d'une manière extrêmement active auprès du Conseil départemental des jeunes. Beaucoup d'idées sur leurs besoins, leurs envies et nous arrivons à suivre sur beaucoup de dossiers. Ces échanges sont, à mon sens, extrêmement intéressants et porteurs. En même temps, ces jeunes sont les citoyens d'aujourd'hui, mais aussi les citoyens de demain. Quand on s'engage quand on est collégien, je pense qu'on a de bonnes chances de continuer dans la vie ensuite, à être engagés au profit des autres. Évidemment, c'est ce que nous tous ici faisons tous les jours.

La jeunesse, c'est aussi l'enseignement supérieur, nous n'en parlons pas beaucoup, mais nous allons signer une nouvelle convention avec l'Université de Poitiers où il y a de très nombreux échanges. Certains d'entre vous risquent d'être surpris, nous allons bientôt en reparler. L'installation d'ESIGELEC, une école d'ingénieurs sur la Technopole, est aussi quelque chose de très important pour élargir le spectre, au cas où, de nos jeunes qui peuvent avoir des envies un peu plus larges avec une école nouvelle.

Un point aussi essentiel, c'est ce budget qui réaffirme notre engagement pour un territoire plus durable et plus attractif. Cela fait partie de nos priorités depuis le début du mandat, mais aussi depuis bien avant. Un engagement continu, durable : préservation de la biodiversité, accompagnement de la production locale et de consommation durable avec Agrilocal86. Plus récemment encore avec le protocole du Clain où nous prenons une position très claire : il faut que nos agriculteurs puissent irriguer l'été, irriguer des plantes avec de la valeur ajoutée, c'est indispensable. Il faut que la Ferme Vienne continue à être une ferme en développement et que ce ne soit pas une « peau de chagrin » petit à petit, à voir des agriculteurs disparaître les uns après les autres parce que plus rien ne fonctionne. Dans ce contexte international au niveau du climat, nous voyons des évolutions très fortes, des conséquences majeures pour les territoires et les habitants.

Notre collectivité prend sa part pour réduire notre empreinte carbone en agissant sur plusieurs leviers dont deux leviers principaux : les économies d'énergie avec un plan de sobriété énergétique qui sera voté début 2023 (Joëlle travaille avec les équipes à fond là-dessus) et Henri aussi au niveau bâtimentaire. Plusieurs réflexions en cours, le côté bâtimentaire et aussi une réflexion avec le Futuroscope qui va installer une nouvelle centrale biomasse pour ses besoins propres. Nous sommes en réflexion avec Benoit pour voir si les entreprises de la Technopole ont des besoins et si nous pouvons installer une ceinture qui pourrait desservir en eau chaude toute la Technopole. Cette biomasse ne serait qu'un premier pas en attendant que l'hydrogène soit peut-être plus possible à mettre en œuvre aujourd'hui. C'est aussi demain, pourquoi pas sur le site, avoir une station hydrogène sur la

sortie d'autoroute ou côté Technopole. Beaucoup de choses sont en réflexion et avancent sur ces niveaux.

Une collectivité très attractive : 100 M€ d'investissement, 20 % du budget. Nous nous y tenons, c'est historique depuis 2015, nous suivons. C'est de l'emploi pour notre économie locale, un appui essentiel. Je vous l'ai déjà dit, mais c'est aussi le meilleur bouclier social pour protéger les plus modestes, que les entreprises aient du travail et que nos habitants aient du travail dans nos entreprises. C'est simplement du bon sens et il faut continuer dans cet esprit. Je vous l'ai dit dans les Orientations Budgétaires (OB), la conjoncture liée à l'économie, l'inflation, cumulée aux décisions nationales nous invite néanmoins à la prudence. Il faut être efficace, proactif, mais il faut aussi être attentif. Nous ne pouvons plus nous contenter de certitudes en termes de recettes. Nous voyons bien que tous les types de fiscalité nous ont été enlevés, plus de levier fiscal et c'est quand même un souci. Quand nous avons de bons projets, nous votons un impôt et nous le levons. Cela a du sens et si les habitants sont satisfaits, ils en tirent des conclusions aux élections suivantes. S'ils ne sont pas satisfaits, ils en tirent aussi d'autres. C'est essentiel que l'État nous appuie là-dessus. Nous avons des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) qui sont, mon cher Claude, plutôt depuis trois mois à la baisse. C'est attendu quand nous interrogeons tous les grands experts, nous pouvons imaginer que les DMTO baissent, mais souhaitons que ce ne soit pas dans des proportions importantes qui pourraient nous mettre en difficulté. Aujourd'hui, nous pouvons avoir des DMTO à un niveau satisfaisant, en tout cas encore sur 2023 peut-on dire, pour boucler un budget que vous allez voir ambitieux malgré tout.

C'est vrai que cette vigilance plus que de la prudence, ce n'est pas non plus de la peur. L'équation est délicate à résoudre pour les collectivités et pour les vôtres aussi, dans vos mairies et vos Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), mais j'ai confiance qu'avec ce budget 2023, nous nous engageons vers un avenir très positif pour la Vienne. J'ai confiance dans les projets engagés et portés par les élus de notre majorité. J'ai confiance dans le travail des équipes très investies, merci encore à vous tous. Je vous le répète : j'ai confiance dans les priorités que nous portons, ce fil rouge est vraiment essentiel dans les trois grandes priorités qui n'empêchent pas que nous travaillions très sérieusement aussi sur nos autres compétences. Nous assumons ces choix et nous tenons nos engagements.

Toujours plus pour notre jeunesse : + 60 M€ sur le Plan collèges d'ici la fin du mandat, presque rien !

Toujours plus pour les solidarités : Un peu plus de 10 M€ en plus sur 2023 pour les personnes fragiles et en difficulté. Nous restons un des plus grands financeurs aux côtés de l'État pour l'investissement des communes et des collectivités. Depuis 2016, tenez-vous bien, avec le système ACTIV', c'est 100 M€ de subventions pour les communes et les EPCI, nos collectivités qui en ont bien besoin pour leurs investissements, qui ont généré plus de 700 M€ en investissement et dans au moins 80 %, peut-être plus, pour des entreprises de notre territoire. C'est quelque chose de colossal que nous ne retrouvons pas dans beaucoup de territoires et de départements. Au final, je le répète, et je le répèterai jusqu'au bout : c'est de l'emploi pour nos habitants et c'est de la richesse pour notre territoire.

Des grands chantiers qui s'ouvrent à nous, trois nouveaux schémas : les collèges, les routes et le tourisme. Ils avancent bien et c'est extrêmement important de mesurer les schémas précédents, de voir ce qui a bien fonctionné et comment nous pouvons évoluer. Nous sommes en permanente évolution et c'est bien naturel. Gérer une collectivité, c'est sortir de la politique des certitudes pour bâtir une politique de projets. Je crois que cela a toujours

été le cas dans la Vienne et nous sommes vraiment dans cette ligne qui a été le sillon de la Vienne depuis de nombreuses décennies. C'est construire en proximité, apporter des solutions qui rendent la vie plus facile à nos concitoyens, c'est bien cela le but de ce budget à nouveau. C'est pour cela que nous avons été élus, c'est le sens de ce budget qui va nous occuper toute cette semaine. Je vous remercie.

*Applaudissements*

Y a-t-il des demandes de prise de parole ? Ludovic.

**Ludovic DEVERGNE** : Merci Monsieur le Président, bonjour à toutes et à tous chers collègues. Quelques mots pour entamer cette semaine de session qui intervient une fois par trimestre. Nous avons déjà beaucoup parlé au moment des OB des sujets qui ont été évoqués ce matin par vous-même, Monsieur le Président. Nous n'avons pas découvert grand-chose, d'autant plus que l'essentiel était encore indiqué dans la presse samedi matin. Cela fait déjà plusieurs semaines que nous évoquons les sujets que vous portez. Vous avez raison de dire qu'il faut une agriculture développée dans notre département, mais nous sommes convaincus qu'il faut une agriculture qui s'adapte au nouveau contexte, une agriculture durable attendue par les habitants. Nous avons émis, vous le savez, des réserves sur le protocole relatif aux réserves de substitution. Nous avons des réserves sur les réserves.

L'investissement est nécessaire et, là aussi, régulièrement dans cette Assemblée, nous votons un certain nombre d'investissements. Nous en accompagnons, nous sommes d'accord avec certains, nous avons des désaccords sur certains investissements et nous pensons que nous avons pris du retard sur certains autres. Effectivement, des sommes énormes sont mobilisées sur les collèges, mais la tâche étant tellement immense, nous savons bien comment cela fonctionne quand nous avons terminé un endroit. Si nous sommes intervenus il y a 20 ans sur un collège, il faut quasiment y revenir 20 ans après. Je prends l'exemple d'un collège que je connais bien : Jules Verne qui a été inauguré en 1998. Plein de choses sont déjà à refaire dedans et la question de l'isolation se pose alors que ce ne sont pas des bâtiments des années 60. Il faut revenir régulièrement sur des investissements qui ne sont pas si anciens.

Nous avons aussi fait des propositions, pas de dépense, mais de débats. Je crois que c'est notre collègue Florence HARRIS qui avait proposé qu'en commission puisse être discutée la question des Centres de santé. C'est quelque chose que nous avons mis en débat pour voir s'il était envisageable dans la Vienne d'avoir un ou des Centres de santé, comment cela se passe ailleurs et si cela peut répondre aux problématiques qui se posent dans notre département.

Vous n'avez pas évoqué dans votre propos introductif la question de l'aéroport et il semble qu'elle revienne dans l'actualité avec la résiliation, si j'ai bien compris, demandée par l'actuel prestataire concernant l'obligation de service public La Rochelle, Poitiers, Lyon. Je crois que c'est un sujet qui doit nous préoccuper. Je pense que cela donne une note d'ambiance sur l'activité de l'aviation civile. Nous avons demandé régulièrement de nous réinterroger sur l'usage de l'argent public sur cet aéroport. Peut-être que finalement cela va être l'occasion de le faire. En tout cas, nous avons lu ce qui était indiqué dans la presse.

Les dépenses sociales, vous avez raison de dire que c'est un gros morceau dans le budget du Département. C'est parce que c'est la loi qui nous confie cette mission. Vous avez prononcé un mot qui, je trouve, est assez révélateur. Vous avez parlé de « revalorisation subie » et c'est vrai que Claude EIDELSTEIN nous dit souvent : « Nous rajoutons de l'argent sur les dépenses sociales. » C'est vrai et c'est incontestable, mais ce sont souvent des

décisions de l'État et ce n'est pas forcément une décision du Département que d'être proactif sur ce sujet avec des compensations de l'État, je le reconnais aussi, qui ne sont pas forcément la hauteur des dépenses nouvelles qui nous sont imposées.

Comme d'habitude, vous nous connaissez maintenant depuis un petit moment, mais vous avez aussi appris à connaître les collègues, nous ne sommes que quatre, mais nous essayons de faire notre travail d'opposition et de contrôle de l'action de la majorité. En démocratie, c'est comme cela que ça se passe. J'en profite ce matin pour excuser ma collègue Sarah RHALLAB qui ne sera pas du tout là de la journée, car elle a eu un décès dans sa famille, mais j'espère qu'elle pourra nous rejoindre jeudi et vendredi. À vos côtés pour faire réussir la Vienne avec des propositions, nous allons travailler cette semaine. Je vous remercie.

**Alain PICHON** : Merci Ludovic. Je note que le nouveau souffle, tu l'as perçu cette fois-ci. Sur l'aéroport, l'OSP, j'ai choisi de ne pas en parler ce matin, car nous avons une grosse semaine, je regarde Pascale qui m'accompagne sur toutes ces rencontres. Plusieurs visios avec nos collègues, nous allons faire un point très précis et je pourrai vous en reparler vendredi. Nous avons aussi un bureau en milieu de semaine avec nos collègues élus et les choses devraient être, je l'espère, un peu plus claires en fin de semaine.

Sur les dépenses subies, nous subissons effectivement des dépenses liées à des décisions de l'État, mais il y a aussi beaucoup de dépenses. Quand nous arrivons à 10 M€ de plus pour les solidarités, 4 M€ pour les personnes handicapées, ce sont vraiment de vrais choix politiques que nous assumons avec la majorité. Anthony.

**Anthony BROTTIER** : Merci Monsieur le Président, chers collègues. Je profite de l'ouverture de cette semaine « travail autour du budget » pour vous faire part de notre vive inquiétude sur un sujet qui vient d'être évoqué, et de la nécessité d'agir vite sur l'aéroport de Poitiers-Biard. Nécessité qui peut désormais porter le nom d'urgence. Si je tiens ces propos maintenant, c'est qu'évidemment les choix qui devront être faits entraîneront des conséquences budgétaires qu'il nous faut anticiper dès aujourd'hui dans le cadre du budget primitif 2023, voire du budget modificatif.

Avant de parler de 2023, je voudrais revenir sur la décision prise unilatéralement par CHALAIR et Monsieur BATTISTI qui mettent à mal, avec une approche uniquement financière, non seulement l'OSP, mais potentiellement l'avenir de l'aéroport. L'attitude de Monsieur BATTISTI, je le dis comme je le pense, est déplorable et irresponsable. Lorsque nous avons face à nous des opérateurs qui se comportent ainsi, la souplesse, le pragmatisme, la bienveillance, votre bienveillance, doit trouver ses limites, car tous ces bons sentiments ne sont aucunement réciproques, et nous en avons la preuve aujourd'hui. Le syndicat mixte de l'aéroport Poitiers-Biard et, à travers lui, le Département de la Vienne, a fait preuve de beaucoup, peut-être trop de compréhension vis-à-vis de CHALAIR au sortir de la crise sanitaire. La fréquence de l'OSP qui n'est jamais revenue au rythme initialement prévu en est le parfait exemple. Autant de compréhension pour quel résultat ?

Il est donc aujourd'hui indispensable d'être ferme et exigeant sur la résiliation de l'exploitation de l'OSP. Les chiffres annoncés par CHALAIR doivent être vérifiés à la lumière de ceux initialement prévus, mais aussi en tenant compte des mesures dont la société a pu bénéficier, je pense notamment au chômage partiel pendant la crise sanitaire ou encore de la réalisation ou non de ses différents engagements. Évidemment, ces chiffres devront aussi s'apprécier au regard de la fréquence réelle des vols, largement en deçà de ce qui était prévu. Ce ne serait pas un bon signal envoyé à nos futurs partenaires si notre collectivité

ne demandait pas à CHALAIR de rendre des comptes. N'oublions pas qu'il s'agit là d'argent public et que son utilisation mérite un minimum de justification.

Et après ? Peu importe avec quelle compagnie s'écrira l'avenir, mais cet avenir doit se préparer dès maintenant sans perdre un instant. Je sais que vous devez rencontrer le Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle, île de Ré, Rochefort et Charente-Maritime aujourd'hui, mais ne nous faisons pas d'illusions sur sa volonté de poursuivre avec nous. Ils s'orienteront vraisemblablement sur une offre différente avec un opérateur low cost. Il faut donc nous organiser, et cela au plus vite. Les derniers montants communiqués sur des renouvellements d'OSP nous confirment que la donne a changé, les crédits prévus seront clairement insuffisants et il faut que nos partenaires s'engagent, que ce soit l'État, la Région ou Grand Poitiers, ce dernier ne finançant plus que l'OSP. Sans La Rochelle, il sera nécessaire de s'ouvrir à d'autres, peut-être de trouver une alternative à Lyon au moins aussi satisfaisante pour les usagers et notamment le milieu économique qui devra aussi jouer le jeu.

Monsieur le Président, il n'est aujourd'hui pas seulement sujet du renouvellement de l'OSP, mais bien de savoir si cette résiliation par CHALAIR est le début de la fin ou au contraire une opportunité nouvelle. Pour notre part, nous privilégions la deuxième option, mais elle nécessitera des moyens et surtout de la volonté. Ne laissons pas à certains l'occasion tant attendue de porter un coup peut-être fatal à un des aménagements les plus structurants pour notre territoire, preuve en est le succès croissant et incontestable des autres lignes au départ de Biard. Merci.

**Alain PICHON** : Effectivement Anthony, je suis d'accord avec toi. CHALAIR ne se comporte pas bien en rompant le contrat. Nous avons depuis un peu plus de deux ans aménagé le nombre de vols par semaine. Nous étions en période COVID et il n'y avait quasiment plus de personnes qui prenaient l'avion à ce niveau-là pour aller à Lyon. Néanmoins, de 11 vols hebdomadaires obligatoires, nous avons, pour le même prix, accepté de n'en avoir que 5 avec des horaires pas du tout adaptés. Malgré les souhaits réitérés, les demandes très pressantes que nous avons faites à CHALAIR, ils n'ont pas voulu aménager les horaires pour que ce soit au moins idéal trois fois par semaine. Des horaires où nous partons tôt le matin et où nous pouvons rentrer un peu plus tard le soir, mais au moins une grande efficacité dans ces vols. Cela n'a pas été accepté par CHALAIR et ils n'ont pas joué le jeu à ce niveau. Tout à fait d'accord avec toi pour dire que CHALAIR doit rendre des comptes. C'est ce qu'ils nous font avec des comptes certifiés tous les ans, mais là nous allons être avec une année incomplète. Des comptes certifiés par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) puisqu'il faut aussi à ce niveau-là être serein et certain.

Je suis aussi d'accord avec toi quand tu dis qu'il faut que ce soit – et cela va être – un nouveau rebond. Il faut que nous nous interroguions. Je discute avec la Présidente de l'aéroport de Limoges, avec le Président de La Rochelle, celui de Tours et il faut que nous travaillions peut-être en mutualisation, pas forcément de services, mais de dates. Si des vols peuvent se compléter en fonction des jours de la semaine, il faut y travailler. L'OSP est très importante pour notre aéroport, c'est évident. Aujourd'hui, c'est comme dans la vie normale, nous avons parfois des trous d'air, mais nous avons aussi tous les moyens pour nous en sortir correctement, je suis serein sur cela. Il y a urgence, il y aura besoin assurément – nous n'allons pas le noter aujourd'hui ni cette semaine dans le budget – de fonds supplémentaires pour faire face. Les OSP qui sortent en ce moment sont à des niveaux bien plus importants que celles sorties il y a trois ou quatre ans. Nous en sommes conscients et nous travaillons d'arrache-pied sur ce dossier pour que notre aéroport



continue d'être un outil d'attractivité très fort pour notre territoire. N'ayez pas de doutes là-dessus.

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Nous allons être un petit peu en avance, mais ce n'est pas très grave. Excuse-moi, Bruno.

**Bruno BELIN** : Un point très technique par rapport à la Commission culture de tout à l'heure suite à une demande de notre collègue Jean-Louis LEDEUX et comme ce n'est pas dans les rapports, il faut que nous le formalisions pour que la délibération de vendredi soit conforme à la volonté de l'Assemblée départementale. C'est par rapport à Sanxay, aux soirées lyriques. Une difficulté de trésorerie comme ils nous l'ont expliqué. Besoin que la subvention que nous programmons soit payée, en tout cas pour une grande partie, de l'ordre de 40 000 € très vite en janvier pour leur permettre de passer un cap de trésorerie, notamment sur des appels en URSSAF. Pour que la délibération soit conforme, cette petite phrase pour que les choses soient préparées dans la délibération vendredi.

**Alain PICHON** : Très bien. Il faut que nous les accompagnions le mieux possible, c'est certain. J'ai oublié d'excuser Sybil qui a un souci de santé. Anne-Florence va nous rejoindre un peu plus tard et Sarah, Ludovic l'a dit, a un décès dans sa famille. Guillaume.

**Guillaume DE RUSSÉ** : Simplement parce que nous parlons de Sybil qui est souffrante et qui ne peut être présente. Elle m'a demandé de tenir sa commission, sauf que je dois partir à 15 h 30 puisque nous avons une inauguration à Montmorillon. Nous pourrions peut-être faire cette commission en fin de matinée puisque nous avons pris de l'avance ce matin. Est-ce que vers 11 h 30, cela vous va ?

**Alain PICHON** : Je suis favorable à 11 h 30 pour la Commission internationale. Nous allons avoir le temps. Cela marche comme cela. Jean-Louis, à toi.

**Jean-Louis LEDEUX** : Monsieur le Président, chers collègues, bonjour à tous. Effectivement, j'ai été à l'Assemblée générale de l'association de Sanxay. La situation n'est pas terrible, notamment au niveau trésorerie et c'est pour cela que je vous ai demandé une requête spéciale ce matin. Merci d'y accéder pour qu'ils puissent dès début janvier assainir leur situation de trésorerie et qu'ils puissent rebondir. Sachant qu'ils ont mis en place un certain nombre de diligences pour ne pas se retrouver dans une situation comme celle-ci l'année prochaine.

**Alain PICHON** : Merci à tous, place aux commissions.

*La séance est levée à 10 h 05.*

La Secrétaire de Séance

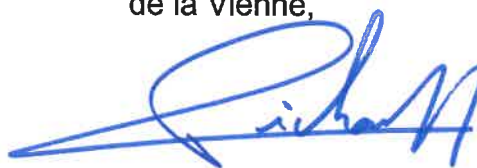
Le Président du Conseil Départemental

La Conseillère Départementale,

de la Vienne,



Joëlle PELTIER



Alain PICHON